

JIM

N°210
**JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE**
mars-avril 2024



© Agence APS

Tram/piétonnisation : ça se concrétise

DOSSIER

**Prévention
spécialisée :
maintenir
un lien social**

HABITER

**Crues et inondations :
la Ville s'adapte**

GRANDIR

**Assises des quartiers :
des actions pour la jeunesse**

ON SORT

**SOIRÉE
DES ANNEMASSEURS**
15 mars

**COURSE
ANNEMASSE-BELLEGARDE**
24 mars

FOOT DE RUE
20 avril

ANNEMASSE
à vivre ensemble

Annemasse.fr



INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Tous les samedis matin / de 10h30 à 11h30 / Hôtel de Ville.

Tous les mercredis matin / de 10h30 à 11h30 / Local municipal à l'intérieur de la maison de santé du Perrier au 21 avenue de Verdun.

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |

www.annemasse.fr | Annemasse - Officiel | Clic Annemasse | Ville d'Annemasse | @annemasse.maville

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h | le samedi de 9h à 12h pour l'état civil uniquement

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
04 50 95 07 07

centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |

tranquillite.publique@annemasse.fr
• Médiateurs 04 50 92 16 16
• Police municipale
04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33

education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00

• etatcivil@annemasse.fr
• pieces.identite@annemasse.fr
• reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC |

odp@annemasse.fr
04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 |

économie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE |

04 50 84 23 10
info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN À DOMICILE |

04 50 84 23 06
cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY |

04 50 95 89 09
TIERS-LIEU LA BULLE |
04 50 84 23 24

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE | 04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE | 04 50 43 24 24 (billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART CONTEMPORAIN | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING | 04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS | 04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

04 50 92 87 45
ANNEMASSE AGGLO | 04 50 87 83 00 |
www.annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS |

04 50 87 88 88 | infotri@annemasse-agglo.fr | www.mieuxtrier.fr

MONTS DE GENÈVE (OFFICE DE TOURISME) |

04 50 95 07 10 |
www.montsdegeneve.com

BUS TAC | 0800 1000 74 |

04 50 38 55 55 | www.reseau-tac.fr

PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU PERRIER | 04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES |

0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

PÔLE EMPLOI | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT |

04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN |

04 50 82 20 00 | www.ch-alpes-leman.fr

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE |

0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES

04 50 87 69 70 | dondesang.efs.sante.fr

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119*

ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115*

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*

* appel gratuit et anonyme

JIM N°210 - MARS-AVRIL JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

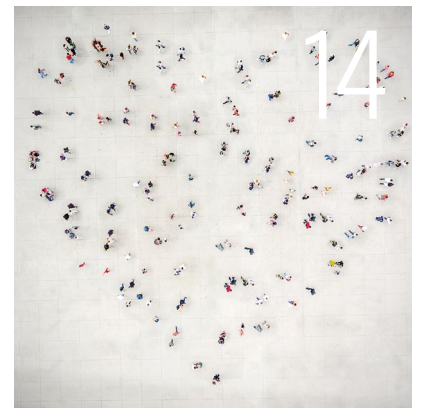


PEFC
10-31-1093

Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

Publication bimestrielle éditée par le service communication.
Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire
issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey | **Rédactrice en chef :** Chadia Limam | **Rédaction Service communication :** Coraline Martins, Etc. Terra-Ophélie Ravinel, Flora Soubras, Mélina Monteiro-Chaduc, Melissa Roldan, Naim Mohamed Darnach, Virginie Deméautis | **Mise en page :** Pagina Communication | **Impression :** Kalistene Anancy | **Photos :** Services municipaux (sauf mentions indiquées) | **Dépôt légal :** Mars 2024 | **Tirage :** 21 600 exemplaires.



DOSSIER04 **Prévention spécialisée : maintenir un lien social****INTERACTIONS**

- 09 • Droit de suite
-
- Décidé en Conseil municipal
-
- Agenda citoyen

HABITER

- 10 Crues et inondations : la ville s'adapte

GRANDIR

- 12 Assises des quartiers : des actions pour la jeunesse

TRAVAILLER CIRCULER

- 14 Tram/piétonnisation l'aire piétonne est élargie

VIVRE ENSEMBLE

- 16 Création collective d'un four à pain au Perrier

18 **TRIBUNES****À FAIRE EN MARS / AVRIL**

- 21 "Foot De Rue" : venez encourager les jeunes joueurs !

- 23 Village des DécouVertes : vous allez en prendre de la graine !

PORTRAIT

- 24 Déborah Anthonioz, médaille d'argent et mental d'acier



© HEMERKA

Aux côtés de la jeunesse, à l'école, dans l'espace public et en famille

Depuis les Assises des quartiers, il est beaucoup question de la politique municipale envers la jeunesse. Nous approfondissons nos programmes déjà en place et déployons à partir de ce mois un nouveau plan d'actions qui est directement issu des attentes exprimées par les premiers concernés et leurs parents.

Une très forte demande : la présence d'adultes professionnels sur le terrain, directement en contact avec les jeunes, des "référents de confiance" qui ne sont pas des "grands frères". Je suis aussi convaincu qu'il est plus efficace d'aller vers un public directement sur le terrain, plutôt que d'attendre derrière un bureau qu'un jeune fasse cette démarche de son propre chef, même si la porte est ouverte. Plus de personnels compétents, plus de partenariats, plus de fluidité et de simplicité dans l'accueil, plus d'initiatives proposées, ce sont les objectifs de tous les services de la Ville concernés. Il est également impératif de renforcer la prévention, d'agir le plus en amont possible, comme dit l'adage, de prévenir plutôt que de guérir. Si une faute est commise, la sanction doit être rapide, efficace et proportionnée.

La prévention spécialisée est une compétence obligatoire du Département de la Haute-Savoie depuis 1986. À Annemasse, nous avons constaté que les moyens et les ressources disponibles ne permettaient pas d'obtenir une véritable politique publique de prévention et qu'il n'était pas envisageable que la Police municipale y consacre la majeure partie de son temps. C'est pourquoi, bien que ce ne soit pas de notre compétence directe, nous avons fait le choix de créer un service municipal rattaché à l'action sociale et à la jeunesse. Tout le monde peut trébucher ou tomber sur le chemin de la vie en société. Certains jeunes débutent avec plus de chance que d'autres. La Ville est aussi présente pour aider quiconque, de manière inconditionnelle, à se relever. Notre jeunesse, sa diversité, son enthousiasme, sa capacité à se mobiliser pour des causes justes est notre avenir. Lui donner toutes les chances de réussite est notre devoir.

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse



1 service municipal de Prévention spécialisée

8

services de la Ville accueillent des travaux d'intérêt général



**Prévention spécialisée :
maintenir un lien social**



(Re)créer du lien et de la cohésion sociale

La Ville mène une action socio-éducative de Prévention spécialisée auprès des personnes présentes à Annemasse. L'objectif : proposer une offre de services socioéducatifs, sans conditions, pour faire face à des difficultés passagères ou durables. Le but est aussi de faciliter l'intégration de ces personnes quelles que soient les difficultés rencontrées.

PERMETTRE À CHACUN D'AVOIR UNE PLACE

« Notre volonté est de ne laisser personne au bord du chemin », affirme Louiza Lounis, adjointe au maire en charge de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse. Pour prévenir la précarité des jeunes et des adultes en voie de marginalisation, la Ville a mis en place un service de prévention spécialisée, créé en juin 2023 et rattaché à la direction de l'Action sociale. Cette mission était jusqu'alors exclusivement accomplie par l'association Passage. « L'enjeu est de créer un environnement dans lequel chaque jeune a sa place, qui lui permette d'avancer dans ses projets, afin qu'il puisse s'épanouir et participer pleinement à la société », affirme l'élue.

La précarité peut être la conséquence de diverses problématiques : perte d'emploi, insécurité affective, absence de logement, pauvreté, insécurité alimentaire, non accès aux soins de santé, difficultés administratives... « Annemasse présente une attractivité bien spécifique, du fait d'être une ville frontalière avec Genève, souligne Robin Arboux, responsable du service Prévention spécialisée. Donc, chaque semaine, je vois des dizaines de personnes qui vont tenter l'Eldorado suisse et qui se cassent les dents à la frontière et se précarisent très vite ici ». Le service est aussi tourné vers les jeunes et vers tous ceux qui rencontrent des difficultés passagères : victimes de violences, difficultés financières pour aller vers la scolarité ou l'emploi... De ce fait, la Prévention spécialisée englobe de façon générale la prévention des inadaptations sociales, la maltraitance, la délinquance et les conduites à risque. À travers ce service, l'objectif de la Ville est de favoriser l'intégration sociale de tous les jeunes et les adultes en voie de marginalisation, en leur permettant de rompre l'isolement. Elle œuvre aussi pour restaurer le lien social et faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et des familles, en agissant en faveur de leur autonomie et de l'égalité des chances.

« Contrairement à ce que l'on croit souvent, la prévention spécialisée ne lutte pas directement contre la délinquance juvénile mais y travaille de manière concomitante, précise Robin Arboux. La délinquance n'étant que l'une des voies possibles de marginalisation des jeunes. »

VERS UN MEILLEUR MAILLAGE PARTENARIAL

Ce travail de prévention spécialisée est mené en transversalité avec les services de la Ville, notamment avec le Centre Communal d'Action Sociale, et en complémentarité avec les partenaires extérieurs : Mission locale, Maison de l'insertion et de l'Emploi, Maison des solidarités, associations telles que l'APRETO, établissements scolaires (dans le cadre de la lutte contre la déscolarisation), ou encore grâce à la Cité éducative, pour favoriser l'insertion professionnelle. « La Ville a un rôle d'incitateur et de facilitateur, et agit en lien avec tous les partenaires du territoire », indique Louiza Lounis. Cependant, tous ces acteurs ne travaillent pas spontanément ensemble. La Ville a ainsi pour projet de mettre en place une instance, pour créer du lien entre les différents partenaires qui agissent déjà sur le territoire, renforcer les partenariats existants et structurer ce réseau. Ce maillage, tissé de la façon la plus étroite possible, vise à permettre la création de synergies pour une action la plus coordonnée et efficace possible sur le terrain. « Notre rôle est de les faire se rencontrer, de montrer qu'il y a des actions à mener ensemble et d'emmener les jeunes vers l'autonomie », explique l'élue. Annemasse Agglo lancera très prochainement un diagnostic, dans le cadre de la relance du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). « Il s'agira pour la Ville de se nourrir de cette réflexion, pour ensuite trouver la bonne articulation entre tous les partenaires, car nous ne voulons pas d'un millefeuille de dispositifs ! », souligne Louiza Lounis.



Des actions pour ramener les jeunes vers le droit commun

La Ville et ses partenaires mettent en place des actions et proposent des solutions afin d'éviter la précarisation des jeunes et des adultes et pour leur ouvrir le champ des possibles.

« ON SE VOIT DEMAIN ! » LE TRAVAIL DE RUE, DERNIER REMPART AU LIEN SOCIAL

Le travail de rue est l'action phare du service de Prévention spécialisée, mené de façon quasi invisible pour la plupart des Annemassiens. Il consiste à rencontrer, à « aller vers » des personnes là où elles sont, à passer, repasser devant elles, lancer la discussion sur des sujets souvent anodins mais parfois profonds, en étant perçu comme un adulte bienveillant, de confiance et à leur écoute.

« Les personnes en voie de marginalisation sont souvent des personnes difficilement mobilisables, ce qui nous place à leur égard comme le dernier rempart au lien social », explique Robin Arboux,

éducateur responsable du service prévention spécialisée. Cet agent municipal se rend sur le terrain et va les saluer, se présenter, discuter, s'asseoir avec ceux qui font la manche si besoin... « *Ce temps partagé est le terreau de notre accompagnement. Le but est d'essayer, petit à petit, de gagner leur confiance, puis de les remobiliser le moment venu* », indique-t-il.

Avec le temps et en respectant leur temporalité, ces personnes cheminent. « *Nous introduisons alors des contraintes : si tu veux un logement indépendant, il te faut travailler.* » Ainsi, le service propose à la personne de réaliser un chantier d'insertion ou éducatif, ce qui lui permet de gagner un peu d'argent et par la suite de réaliser des missions d'interim, d'ouvrir un compte en banque, etc.

JE ME SOUVIENS...



Le centre-ville d'Annemasse et sa place des Marchés, sur laquelle siégeait l'association Alpaga : une maison aux volets rouges, aujourd'hui démolie. / Archives municipales.

« EN 1990, LA VILLE D'ANNEMASSE DÉVELOPPAIT DÉJÀ DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE LA JEUNESSE, ET NOTAMMENT AVEC L'ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ALPAGA (AUJOURD'HUI PASSAGE), QUI AVAIT SON SIÈGE EN CENTRE-VILLE. ENSEMBLE, NOUS AVONS MIS EN PLACE LES PREMIERS CHANTIERS ÉDUCATIFS, EN LIEN AVEC LES SERVICES TECHNIQUES ET PARCS ET JARDINS DE LA VILLE (TAILLE DES ARBUSTES, PEINTURE DES BANCs...). »

MARTINE PERRIAUX, 69 ANS,
retraîtée, service Politique de la Ville (1990 – 2020).

L'idée : permettre à ces personnes de franchir des paliers facilement et rapidement, pour les réinsérer et les ramener peu à peu dans le droit commun. « *On n'a pas de baguette magique, mais quoi qu'il arrive nous ne repartirons jamais d'aussi loin* », affirme l'éducateur.

La Ville se place dans un rôle de facilitateur. La porte d'entrée est souvent celle de l'emploi ou du logement. Elle permet ensuite de traiter d'autres problématiques : la justice, les addictions, les violences... Le service a la chance de disposer de locaux dédiés à la Prévention spécialisée, situés rue Aristide Briand, donc à l'extérieur de l'Hôtel de Ville. « *Les jeunes peuvent passer à l'improviste. Je leur donne des rendez-vous à 24 heures : On se voit demain ! Il faut garder cette réactivité là* », indique Robin Arboux.

RECRUTEMENT EN COURS D'UN DEUXIÈME ÉDUCATEUR

La Ville recherche un deuxième éducateur pour rejoindre son service de Prévention spécialisée. Une mission qui demande un ensemble de savoir-faire et de savoir-être : identification, repérage, manière d'aborder (langage, posture), comprendre comment et quand intervenir, conduire des entretiens hors les murs, capacités d'écoute... Dans un rôle de traducteur, de médiateur et de facilitateur, l'éducateur intervient d'abord pour créer du lien avec des publics marginalisés ou en voie de l'être, inadaptés, en sortant de la bureaucratie et du fonctionnement des institutions qui peuvent avoir un effet pervers d'éloignement des publics. L'éducateur accompagne ensuite ces personnes vers le droit commun, grâce à une palette d'outils et de leviers pour s'impliquer positivement dans la société.

DES PARTENARIATS INDISPENSABLES

La Ville travaille en partenariat et de façon complémentaire avec différentes structures. Elle est en lien avec l'accueil de jour de la Maison des Solidarités, qui propose un service de repas et avec lequel l'éducateur de Prévention spécialisée effectue du travail de rue. L'éducateur réalise également des maraudes, avec un travailleur social de l'APRETO, une association qui accompagne les personnes ayant des conduites addictives. La Ville et l'association Passage mettent toutes deux en place des chantiers éducatifs, qui permettent de faire légalement travailler des jeunes volontaires dès l'âge de 14 ans. Parmi les partenaires liés à l'insertion sociale et professionnelle, nous pouvons citer la Mission locale (qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans), les Brigades Vertes, Trait d'union (associations qui proposent des chantiers d'insertion)... Les établissements scolaires (collèges et lycées) sont aussi partenaires, de même que les structures de protection judiciaire de la jeunesse.

Par exemple, la Ville travaille régulièrement avec le service pénitencier d'insertion probatoire, dans le cadre

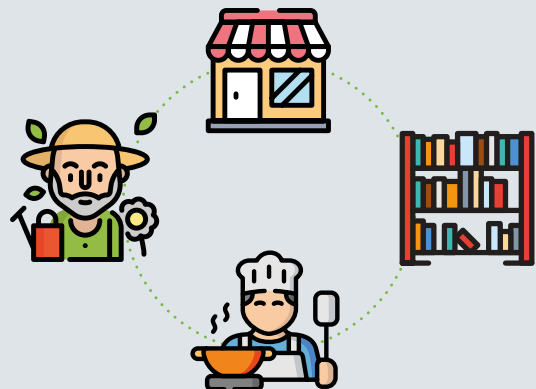
La prévention spécialisée en chiffres



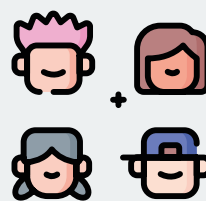
1 éducateur de Prévention spécialisée (un 2^e poste d'éducateur est à pourvoir*)



131 personnes accompagnées, âgés de 14 à 56 ans



8 services de la Ville volontaires pour accueillir des travaux d'intérêt général : la résidence autonomie L'Eau vive, l'épicerie solidaire, le service évènementiel, la bibliothèque Pierre Goy, le centre technique municipal, le restaurant scolaire, le service Parcs et jardins et La Bulle.



16 jeunes devraient pouvoir bénéficier du permis solidaire, au cours de **2** sessions



24 partenaires institutionnels en 2023

*Consultez le LinkedIn d'Annemasse fr.linkedin.com/company/villeannemasse

de la mise en place de travaux d'intérêt général. « Il s'agit d'une condamnation acceptée par l'individu ayant commis une infraction », explique Robin Arboux.

« Je tiens à ce que ce soit cette personne qui me contacte, pour favoriser son implication. Je lui fais ensuite part des lieux potentiels d'accueil. »

Huit services de la mairie se sont portés volontaires pour accueillir ces personnes, sur des postes allant de la restauration à la voirie, en passant par l'événementiel, le bâtiment, la bibliothèque, l'accompagnement des personnes âgées... Cette belle diversité de domaines permet d'éviter le choix par défaut.

À VENIR : UN ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

Il est compliqué de maintenir un emploi quand on n'a pas de logement ni la possibilité de se laver. Consciente de la difficulté rencontrée par les jeunes pour se loger, la Ville ambitionne d'ouvrir un service d'accompagnement au logement, sous forme

de sous-location légale. Pensée comme un tremplin, cette action vise ensuite à permettre aux jeunes d'accéder à un bail plus pérenne (logement social, domaine privé...).

UN PROJET DE PERMIS SOLIDAIRE

Détenir le permis de conduire offre une plus large mobilité et la possibilité d'élargir sa recherche d'emploi ou de logement. Pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes, la Ville met en place un permis solidaire. L'idée est aussi d'en profiter pour sensibiliser les jeunes conducteurs sur les conduites à risque : vitesse au volant, drogue, droit, responsabilité civile... « Mais pour passer le permis, il faut être recensé, avoir fait sa journée d'appel... », fait remarquer Robin Arboux. Passer le permis peut ainsi représenter une belle source de motivation pour les personnes, pour favoriser leur insertion et limiter l'apparition d'autres risques.

? TROIS QUESTIONS À...

LOUIZA LOUNIS,
adjointe au maire en charge
de l'enfance, de l'éducation
et de la jeunesse



Pourquoi avoir mis en place un service de Prévention spécialisée à Annemasse ?

La Prévention spécialisée est à l'origine une compétence départementale. Suite à la loi de décentralisation, le Département a fait le choix de la confier aux associations Passage et EPDA, qui se partagent le territoire départemental. Mais la tranche d'âge ciblée a changé : de 12 à 21 ans initialement, le Département a choisi de revenir aux 8-16 ans. Ce qui faisait que les 16-21, voire les 16-25 ans, n'étaient plus concernés alors qu'Annemasse avait de gros besoins sur des groupes de cette tranche d'âge. À cette époque, pour ne pas laisser les gens sans solution, la Ville a financé un poste d'éducateur dédié. Et malgré les nouveaux changements de tranche d'âge opérés par le Département, à Annemasse nous avons décidé de maintenir ce poste et de l'intégrer à la collectivité. Aujourd'hui, on aimerait renforcer l'équipe de prévention pour agir le plus en amont possible des difficultés.

Comment la Ville sensibilise-t-elle les Annemassiens aux valeurs de respect, de tolérance, de diversité, de lutte contre les discriminations, et ce dès le plus jeune âge ?

Nous avons mis en place un très bel outil : le Projet éducatif territorial (PEDT). Il permet

de travailler à la fois sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, avec les plus jeunes sur ces valeurs-là. La Cité éducative est ensuite venue renforcer notre panel d'outils. Notre nouveau PEDT a été élargi aux jeunes jusqu'à 25 ans. La Ville met ainsi en place tout un maillage pour travailler sur le partage de valeurs et l'accompagnement des jeunes. Ce besoin d'accompagnement a été confirmé par les jeunes et les familles lors des Assises des quartiers.

En quoi l'aménagement urbain peut-il contribuer à créer un environnement sûr et accueillant ?

Il est important, dans la Ville, qu'il y ait des espaces conçus comme des lieux de respiration, de convivialité, pour que les personnes puissent se rencontrer et partager. J'aimerais voir le parc René Cassin, au Perrier, plus accueillant et donc plus investi par la population. Pour cela, un travail est à mener avec la police municipale et nationale contre le trafic de drogue, des aménagements sont à mettre en place, les jeux sont à mettre en meilleur état, pour que le lieu convienne au plus grand nombre.



DROIT DE SUITE

UN ÉQUIPEMENT PUBLIC DE QUALITÉ AU CŒUR DU FUTUR ÉCOQUARTIER DE L'ÉTOILE

Le campus de l'Étoile accueillera près de 1 000 étudiants dès la rentrée 2025. En effet, le futur écoquartier abritera le Centre de formation IFSI – Grand Forma, réalisé en co-maîtrise d'ouvrage par Annemasse Agglo et le Centre hospitalier Alpes Léman (CHAL). Ce pôle d'enseignement de 4 000 m² comportera des espaces dédiés aux formations supérieures et continues Grand Forma (métiers de la construction durable, de la solidarité internationale...), des espaces prévus pour la formation des étudiants de l'Institut de formation en soins infirmiers et des aides-

soignants (IFSI-IFAS), ainsi que des espaces mutualisés pour l'ensemble des étudiants. Progressivement, d'autres opérations immobilières et structures de services étofferont ce pôle, comme la construction de logements pour étudiants et jeunes actifs. La première pierre du centre de formation a été posée en juin. L'opération, d'un montant de 20 M€ TTC, a obtenu le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil départemental de la Haute-Savoie, de l'État, de l'Agence régionale de santé et de la commune d'Ambilly.

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

- **ÉVÉNEMENTIEL** En vue de l'accueil de la flamme olympique à Annemasse le 23 juin 2024, la Ville a approuvé les termes de la convention de partenariat entre la Commune et le Département de la Haute-Savoie pour la prise en charge des frais d'accueil (18 000 €).
- **VIE ASSOCIATIVE** La Ville a approuvé les termes d'une convention-type de mise à disposition gratuite et temporaire d'équipements communaux, afin de répondre favorablement aux demandes des associations (loi de 1901) ou partenaires locaux qui concourent à l'intérêt général.
- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** Dans le cadre du développement d'un réseau de chaleur renouvelable, le conseil municipal a approuvé la convention d'accompagnement financier entre la Ville d'Annemasse et le Pôle métropolitain du Genevois français qui versera une aide de l'ADEME de 21 096 € à la Commune (soit 60 % du montant de l'étude).
- **VIE CULTURELLE** Pour soutenir le projet innovant "Se raconter pour se rencontrer", mené par la bibliothèque municipale Pierre Goy autour de la création littéraire, la Ville a signé une convention de partenariat avec deux lycées (Jean Monnet à Annemasse et Guynemer de Grenoble). La dépense pour la Ville est estimée à 10 160 €. Une demande de participation financière sera déposée auprès de la Cité éducative.



Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la chaîne Youtube de la Ville d'Annemasse



AGENDA CITOYEN

07.03
18h30

Conseil municipal
Salle du conseil municipal
Hôtel de Ville

16.03
9h30

Parlez-Nous Franchement
Brouaz

02.05
18h30

Conseil municipal
Salle du conseil municipal
Hôtel de Ville



Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur le site internet www.annemasse.fr

Crués et inondations : la Ville s'adapte



La Ville prend en compte l'infiltration des eaux dans tous les aménagements qu'elle réalise, afin d'éviter la saturation des sols en eau ainsi que le débordement de l'Arve.

DÉSIMPÉRMEABILISER POUR RÉDUIRE LES INONDATIONS

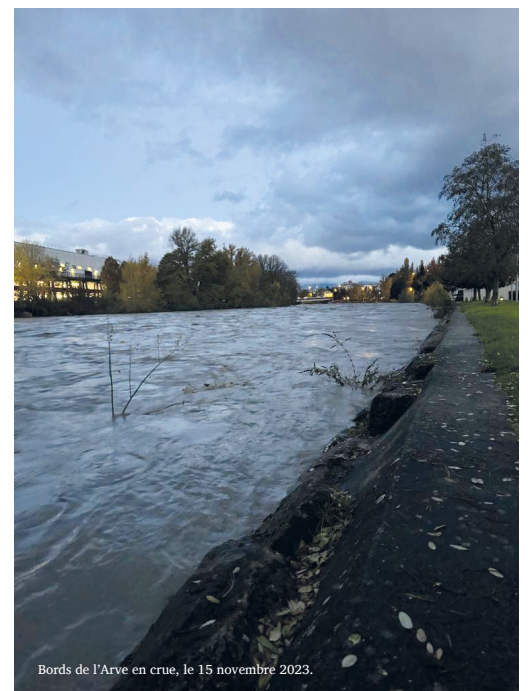
Rendre les sols plus perméables : voici l'une des solutions sur laquelle œuvre la Ville depuis plusieurs années, pour éviter la saturation des sols en eau et donc les inondations. Un exemple : le parc Clemenceau, qui était autrefois un parking de 6 000 m², est aujourd'hui un écrin de verdure. D'autres espaces sont concernés par cet effort de désimpermeabilisation : les cours d'école (travaux prévus cette année à la Fontaine et Marianne Cohn maternelle). Autre exemple : le chantier de piétonnisation et de végétalisation du centre-ville. À noter aussi la révision en cours du plan local d'urbanisme, qui prévoit que toutes les eaux devront désormais être absorbées dans la parcelle.

MOINS D'EAU DANS LA RIVIÈRE POUR ÉVITER LES CRUES

La désimpermeabilisation des sols favorise l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Elle contribue ainsi à réduire le volume d'eau envoyé dans l'Arve et dans le réseau, qui a été dimensionné dans les années 1980 pour une densité de personnes moins importante. Pour maîtriser le débit d'eau envoyé dans l'Arve, l'Agglo travaille sur le principe d'un bassin de stockage et de restitution. Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) aménage quant à lui les berges le long de la rivière et crée, sur des espaces non habités, des zones d'expansion de crues pour ralentir la vitesse et l'intensité du flux.

UN PHÉNOMÈNE QUI RESTE NATUREL

L'Arve a une nouvelle fois atteint des niveaux élevés les 14-15 novembre 2023, puis le 13 décembre. Les crues et les inondations pourraient s'intensifier du fait du dérèglement climatique, qui accentue les épisodes de fortes pluies. De plus, la fonte d'un épais manteau neigeux à une altitude élevée (2 800 m en novembre 2023) rend le débit d'eau très important, contribuant à engorger rapidement les rivières.





OUVERTURE DE LA PLAINE DES SPORTS TESSA WORLEY

Les sportifs peuvent désormais profiter d'un

nouvel aménagement : la Plaine des sports Tessa Worley, du nom de la championne de ski alpin native d'Annemasse. Cet espace de 16 000 m², situé avenue Charles de Gaulle (près du lycée Jean Monnet), est dédié à la pratique de multiples activités sportives : football, basket, cross training, athlétisme, pumptrack... Porté par Annemasse Agglo, il est l'un des projets phares du programme national de renouvellement Urbain du quartier Perrier – Livron – Château Rouge. Il sera officiellement inauguré au printemps en présence de la championne.

👉 Ouvert tous les jours de la semaine, de 7h à 22h (jusqu'à 19h l'hiver).

Un réseau de chaleur exemplaire

En décembre, la Ville d'Annemasse a reçu le label « Écoréseau + » pour son réseau Bois Énergie Annemasse (BEA). Ce label, décerné par l'association Amorce, récompense les réseaux ayant des performances environnementales exceptionnelles : le réseau BEA a un taux d'énergies renouvelables supérieur à 85 % et un contenu carbone correspondant aux objectifs nationaux de réglementation environnementale. Cette récompense témoigne ainsi de l'engagement de la Ville dans la transition énergétique.

👉 Plus d'informations : www.amorce.asso.fr



COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : L'ÉQUIVALENT D'UNE BALEINE BLEUE

150 000 kg

de déchets alimentaires devraient être collectés en points d'apport volontaire en 2024, si la participation est similaire à celle de 2023 sur les **5 points tests**, soit l'équivalent du poids d'une baleine bleue !

Plus de **60 bornes de collecte** supplémentaires ont été installées courant janvier au centre-ville, pour desservir **16 000 habitants**.

Cette collecte spécifique est mise en place dans le centre-ville, qui est trop dense pour permettre le compostage classique. Effectuée par Annemasse Agglo, elle permet de valoriser les déchets alimentaires en produisant du biogaz et un fertilisant naturel pour les champs.



QUESTION D'HABITANT

Où faire du skate à Annemasse ?

✉ MATTÉO C.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU

Michel BOUCHER, Maire-adjoint, en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable et des grands projets, des relations aux usagers

Le skate est pratiqué rue du 8 Mai, à côté de la MJC depuis de nombreuses années. Cet espace, qui a vieilli, ne donne plus satisfaction aux pratiquants et une concertation a été menée avec les utilisateurs pour aménager un nouvel espace de glisse urbaine avenue Émile Zola, près de la gare. Les travaux ont débuté en janvier. Il permettra des usages multiples notamment pour les skateurs et les pratiquants de rollers.

Pour concevoir ce nouvel aménagement, un travail de co-construction a été mené et nous a permis de définir le type et le niveau de pratique, puis de choisir ensemble les modules adaptés et leur position. Nous nous sommes rapprochés des associations de skate, telle que La Machinerie à Roulettes, pour intégrer les jeunes pratiquants et des professionnels dans les ateliers de travail.

L'inauguration de ce nouveau lieu est prévue mercredi 19 juin, avec de belles animations de glisse au programme !

Un autre lieu pour pratiquer la glisse urbaine, l'espace Tessa Worley réalisé par Annemasse Agglo, vient d'être ouvert avenue Maréchal Leclerc. Grâce à son pumptrack, vous pourrez particulièrement vous faire plaisir en BMX et trottinette.

Annemasse se renouvelle pour le bonheur des amateurs de glisse urbaine. Profitez-en !

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook

Assises des quartiers : des actions pour la jeunesse



1 220
personnes ont
participé à la
démarche

17 ans :
ÂGE MÉDIAN DES
RÉPONDANTS
(DE 6 À 89 ANS)



114 actions
concrètes seront
mises en œuvre
par la Ville

D'octobre à décembre, la Ville a tenu des Assises des quartiers auprès des différents acteurs du territoire (habitants, bailleurs, associations, collégiens, lycéens...) pour être au plus près des besoins des habitants et en particulier des jeunes des quartiers de Romagny et du Perrier. Après le dialogue, place à l'action.

DES BESOINS RECENSÉS SUR LE TERRAIN

Plus de 1200 personnes ont été concertées, entre octobre et décembre 2023, à travers des rencontres dans les quartiers, des réunions avec 57 associations, 15 ateliers de travail collectif organisés le 6 décembre dernier, des questionnaires numériques ou des enregistrements. L'analyse de leurs attentes et besoins a permis d'identifier 11 thématiques : les activités, l'accompagnement social, l'autonomisation des jeunes, la prévention et la lutte contre la délinquance, l'information jeunesse, la formation, les espaces publics, la Maison des habitants, le devenir de la Maison Nelson Mandela, le commerce et la vie lycéenne.

UN APPEL DES QUARTIERS RÉDIGÉ COLLECTIVEMENT

En amont de la restitution qui s'est tenue le 13 décembre, des habitants et des associations ont rédigé un Appel des quartiers qui définit collectivement leurs attentes quant à la nouvelle politique jeunesse de la Ville et à la vie dans les quartiers. Titré "Jeunes et ambitieux :

donnez-nous les moyens de nos espoirs", ce courrier a notamment été écrit pour interpeller la préfecture, les services de l'État, le Département, la Région, l'Éducation nationale et la Police nationale, dans l'objectif que chaque acteur de la vie publique mobilise les moyens nécessaires.

UN PLAN D'ACTION CONCRET CETTE ANNÉE

Le travail ne s'arrête pas au milieu du chemin : en réponse aux attentes et aux propositions remontées du terrain, la Ville s'est engagée à mettre en œuvre un plan d'action en faveur de la jeunesse, dans la mesure de ses compétences. Parmi les 114 actions prévues : la réactivation des cafés parents, la création d'une cellule d'évitement scolaire, la conception d'un guide présentant l'offre de services et d'activités à destination des jeunes d'ici 2025, ou encore la reconstruction de la Maison Nelson Mandela, qui intégrera les préconisations des associations et des habitants issues de la démarche.



Promouvoir la santé bucco-dentaire des écoliers

Halte aux caries et à la mauvaise haleine ! Après le petit-déjeuner proposé au Centre de loisirs associé à l'école (Claé) de Bois Livron, place au brossage des dents. La vingtaine d'enfants accueillis, âgés de 3 à 8 ans, brosse à dents et gobelet en main, sont accompagnés par les animateurs. Puis, de façon de plus en plus autonome, ils apprennent les bons gestes du brossage ainsi que toute son importance pour leur hygiène bucco-dentaire au travers d'ateliers éducatifs. Mis en place depuis 2019, ce projet concerne aussi le centre de loisirs de la Fontaine et sera mis en place dans d'autres Claé.



PRÈS DE 2300
ANNEMASSIENS
PROFITENT
DES ACTIVITÉS
DE L'ÉCOLE
MUNICIPALE DES SPORTS



L'école municipale des sports propose des activités les mercredis durant toute l'année scolaire, ainsi que des stages multisports lors des vacances scolaires. Ces activités s'adressent aux écoliers Annemassiens (2300 élèves) mais aussi aux enfants domiciliés dans les communes voisines. Chaque année :

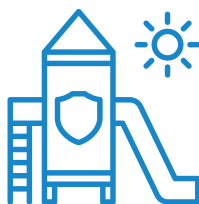
300 enfants profitent des « mercredis sportifs » : activités nautiques, de pleine nature, en gymnase ou en montagne

350 enfants participent aux stages multisports (8 à 11 semaines proposées)

30 disciplines encadrées par des éducateurs qualifiés de la ville (chiffre 2023)

1000 élèves de CE1-CE2 apprennent à faire du vélo et **900** élèves de CM1-CM2 à pratiquer le ski de fond

Parc Montessuit : une aire de jeux plus sécurisée



Les travaux de sécurisation de l'aire de jeux du parc Montessuit ont commencé en janvier et devraient être achevés d'ici mi-mars. Ils consistent à reprendre les traverses en chêne abimées, à remplacer les pelouses synthétiques, à réaliser des plantations, à rénover le secteur utilisé par les tout-petits pour leur motricité fine et à nettoyer les jeux existants. Cet espace répond aujourd'hui à toutes les normes de sécurité. Coût des travaux : 190 000 € TTC.



QUESTION D'HABITANT

Mon enfant a une allergie alimentaire. Qu'est-il mis en place pour qu'il puisse déjeuner à la cantine ?

f PAULINE M.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE

Sylvie MELINE, conseillère municipale déléguée, en charge du périscolaire

Une allergie alimentaire ne doit pas être un frein pour l'accès à la restauration scolaire. La Ville d'Annemasse s'engage à promouvoir l'inclusion de tous les écoliers, y compris pendant le temps de repas de midi.

La prise en compte des allergies alimentaires (lactose, arachides, poisson...) s'effectue tout d'abord au moment de l'inscription scolaire. Ainsi, lorsqu'un enfant présente une allergie certifiée par son médecin, la Ville invite les parents à élaborer un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en lien avec le directeur de l'école. Ce document est essentiel pour garantir la sécurité de l'enfant sur tous les temps, avant et après l'école s'il fréquente le Centre de loisirs associé à l'école (Claé) et pendant le temps scolaire.

Une fois ce PAI réalisé, les parents fournissent un panier-repas à leur enfant, se rapprochant le plus possible du menu de la cantine. Le repas est alors confié au personnel de restauration, qui a été formé spécifiquement pour appliquer les normes sanitaires : prise de température des aliments dès leur arrivée pour respecter la chaîne du froid, désinfection du matériel utilisé pour réchauffer les plats... Ce protocole s'applique aussi aux animateurs périscolaires, dans le cadre des goûters pris au Claé.

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook



Tram/piétonnisation : l'aire piétonne est élargie



MARS, AVRIL

- Travaux de réseaux en cours dans les rues René Blanc et Paul Bert, dans le cadre du chantier de piétonnisation, ainsi que sur tout le tracé du tramway, sur l'avenue Pasteur et la rue du Commerce

FIN AVRIL

- Début des travaux de terrassement dans la rue du Commerce.

FIN MAI

- Fin des travaux de piétonnisation sur la place Rousseau et dans la rue des Vétérans.
- Les travaux de réseau se poursuivent sur l'ensemble du tracé du tramway jusqu'à l'été.

⚠ Attention, le calendrier peut varier selon les aléas du chantier.

⚠ Plus d'infos sur www.tram-pietonnisation.fr

Les travaux d'extension du tramway, de piétonnisation et de végétalisation du centre-ville avancent à bon rythme. Depuis le 1^{er} février, l'aire piétonne est agrandie. Le point sur l'avancée du chantier.

AIRE PIÉTONNE : DEMANDEZ VOTRE MACARON !

L'aire piétonne, élargie, intègre à présent la rue du Commerce, la place Deffaugt, l'avenue Pasteur jusqu'à la rue René Blanc et la rue des Vétérans. Pour entrer dans cette zone et dans l'aire piétonne historique, les riverains, les commerçants et autres professionnels doivent disposer d'un macaron. Si vous êtes concerné, n'oubliez pas d'en faire la demande en mairie ! Sans macaron apposé sur votre véhicule, vous risquez d'être verbalisé.

PREMIERS TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENT

En ce mois de mars, les travaux de réseaux continuent et concernent désormais aussi une partie de la rue René Blanc. Début avril, cette rue fera l'objet de travaux de réseau de chaleur, ce qui impliquera une modification de la circulation pendant deux semaines dans la rue René Blanc et la rue Paul Bert (accessible à double sens). Les travaux de voirie et d'aménagement ont quant à eux débuté fin janvier sur la place Jean-Jacques Rousseau et la rue des Vétérans, et vont commencer en avril dans la rue du Commerce.

POUR MIEUX CIRCULER PENDANT LE CHANTIER

Parallèlement à ces travaux, une modification importante du rond-point de l'Étoile est en cours, pour une durée de quatre mois afin de créer un bassin d'infiltration des eaux pluviales. Des itinéraires de contournement adaptés ont été mis en place pour faciliter la circulation pendant cette phase de travaux : suppression des rétrécissements dans la rue Alsace-Lorraine, ouverture à double sens de la rue du Beulet dans son ensemble. L'avenue de la Gare a elle aussi été rouverte dans les deux sens de circulation entre la rue du Mont-Blanc et la rue du Môle, pour offrir une alternative à la rue du Chablais qui est concernée par les travaux de réseaux.

LE RÉSEAU DE BUS S'ADAPTE

Pour faciliter vos trajets en centre-ville pendant les travaux, préférez les transports en commun plutôt que votre voiture individuelle, que vous pourrez laisser gratuitement aux parkings relais Jean Monnet P+R et Altéa P+R. À noter que la ligne Tango dessert de nouveau l'arrêt « Lycée des Glières ». Plus d'infos sur www.tac-mobilites.fr.

⚠ Un médiateur chantier est à votre écoute pour toute problématique et répond à vos demandes par mail : contact@tram-pietonnisation.fr ou par téléphone au 04 85 22 00 02 (9 h - 12 h 30).



UNE LIAISON PIÉTONNE EN COURS DE CRÉATION

En février a débuté la création d'une liaison piétonne, qui permettra de connecter la rue du Salève à la rue de la Paix et de remonter vers le parc Mila Racine. Les travaux, qui dureront 2 mois, consistent d'abord à abattre et éradiquer une espèce invasive :

les ailantes. D'autres plantations seront réalisées. Des abattages sécuritaires dans la partie boisée située en-dessous du cimetière ont été réalisés. Près de 1 000 m² supplémentaires de terrain s'appêtent à faire partie intégrante du parc Mila Racine, avec une prolongation de la clôture et la création d'un portail en contrebas.



30 vélos en libre-service Fredo pour vos petits trajets dans l'agglomération

Vous souhaitez vous rendre à la gare d'Annemasse, au centre nautique ou en centre-ville depuis Ambilly, Gaillard, Cranves-Sales, Vétraz-Monthoux ou Ville-la-Grand ? Empruntez l'un des 30 vélos en libre-service, mis à votre disposition 24h/24 et 7j/7 par TAC Mobilités, un service d'Annemasse Agglo. Pour géolocaliser toutes les bornes proposées et vérifier la disponibilité d'un vélo, il vous suffit de télécharger l'application Fredo. Les vélos se déverrouillent à l'aide d'un QR Code présent sur le cadre, directement depuis l'application. Les 15 premières minutes sont offertes.



© Gilles Bertrand

👉 Prêt à vous lancer ? Téléchargez dès maintenant l'application Fredo



FOURRIÈRE : VERS UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Ville a confié la gestion de sa fourrière à un partenaire privé, par délégation de service public. L'objectif :

améliorer la qualité de service aux habitants du territoire (plus grande rapidité d'enlèvement des véhicules gênants ou ventouses) sur décision et supervision d'un policier municipal. Le service relève toujours du pouvoir de police du maire. Pas de changement de lieu non plus : la fourrière reste au parc des services techniques au 4 rue du Mont Rond, avec un accueil des contrevenants dans les locaux de la police municipale, au 10 rue du Petit Malbrande.



QUESTION D'HABITANT

Je fais mes courses en centre-ville : comment utiliser le ticket stationnement pendant les travaux de piétonisation / tram ?

f PIERRE C.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU

Amine MEHDI, adjoint au maire en charge du commerce, de l'artisanat, de la dynamique et de l'attractivité du cœur de ville

Le cœur de ville est riche de nombreux commerces, artisans, cafés, bars et restaurants. Pendant les travaux de piétonisation, nous comptons sur chacun de vous pour continuer à leur rendre visite, afin de les soutenir pendant cette période. Dans cet objectif, la Ville d'Annemasse et SAGS renouvellent le dispositif « tickets parking », qui existe depuis quelques années. Les tickets sont valables dans l'ensemble des parkings couverts (Libération, Chablais Park, Hôtel de ville, Étoile Gare) et clos de surface (Clos Fleury, Place des Marchés).

Comment cela fonctionne ? Pour chaque achat dans un commerce partenaire de l'opération, 1 heure de stationnement gratuite est offerte. Ces tickets sont cumulables. Ainsi, pour deux tickets récupérés dans 2 commerces, le client bénéficie de 2 heures de stationnement gratuits. L'office de commerce « Côté Annemasse » soutient également ce dispositif : les clients peuvent se procurer des tickets parking à la Maison du Commerce, qui s'engage à remettre un ticket parking à toute personne pouvant justifier d'un achat réalisé le jour même dans un magasin du centre-ville.

Nous comptons sur vous tous pour continuer à venir soutenir nos commerçants !

👉 www.cote-annemasse.fr

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook

Création collective d'un four à pain au Perrier



4 PIZZAS
pourront cuire
simultanément



12 kilos de
pain pourront
être enfournés



En avril, les habitants des quartiers du Perrier, de Livron et de Château-Rouge construiront ensemble un four à pain, près du gymnase Robert Sallaz. L'objectif du projet : valoriser la richesse culturelle du territoire, à travers un lieu convivial et fédérateur où se mêleront toutes les saveurs.

UN LIEU DE CONVIVIALITÉ POUR SE RELIER AUX AUTRES...

L'idée de créer un four à pain au Perrier est née du collectif EthnoGraphic, qui est mandaté par Annemasse Agglo depuis 2022 dans le cadre du programme national de renouvellement urbain du Perrier, Livron et Château Rouge, en lien avec la Ville d'Annemasse. Depuis plus d'un an, dans le cadre du projet « Recettes », le collectif va à la rencontre des habitants de ces quartiers pour recueillir leurs recettes et mettre ainsi en lumière la variété culturelle et gastronomique du territoire. Cette année, dans la continuité de ce projet, ils souhaitent faire se rencontrer les Annemassiens en leur permettant de prendre part à la construction d'un four à pain.

... ET AU TERRITOIRE

Le projet consiste à créer un four et son pavillon, sous forme d'un chantier participatif. Le four

à bois sera construit à partir de terre et de paille et permettra la cuisson de 8 plats en même temps. Une fois le four terminé, les habitants pourront y enfourner leurs tajines, plats mijotés, pains, pizzas, grillades, fruits séchés... Le pavillon, de 18 m², sera quant à lui construit à l'aide de matériaux biosourcés, géosourcés, recyclés ou réemployés. Il permettra de ranger le matériel de cuisson, de cuisiner et de partager de bons repas tous ensemble.

Le pavillon, de 18 m², sera quant à lui construit à l'aide de matériaux biosourcés, géosourcés, recyclés ou réemployés.

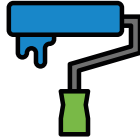
PARTICIPEZ AU CHANTIER !

Vous souhaitez mettre les mains dans la terre, maçonner, couper, assembler du bois ou couvrir ? Envie d'apprendre ou de transmettre vos savoir-faire ? Vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice : inscrivez-vous depuis le site internet du projet www.recettes.art pour une matinée, un après-midi ou plusieurs journées ! Le 9 mars est prévu un atelier de création de l'association en charge du fonctionnement et de l'animation de cet espace. Puis le chantier sera lancé début avril, pour une dizaine de jours.



© Félix Hubert

VILLA TIBERGHEN : LE CHANTIER EST LANCÉ !



Le chantier participatif de transformation de la Villa Tiberghien - propriété de la Ville - en un tiers-lieu a débuté en décembre. Le mur entre la cuisine et le salon a été démolé par les membres du collectif La Toupie, pour devenir la pièce centrale de la Villa. Les murs ont été détappés, les moquettes enlevées, le parquet remis à jour et poncé. Prochaine étape : le vernissage du parquet, la peinture des murs et des huisseries. Le collectif recherche un électricien et un plombier pour poursuivre les travaux en rez-de-chaussée. L'objectif est de rendre le bâtiment accueillant d'ici la fin de l'été.

Pour rejoindre le chantier et la dizaine de bénévoles, contactez l'association : www.helloasso.com/associations/collectif-la-toupie/

UNE RÉELLE RICHESSE CULTURELLE



Vivre à Annemasse en 2050 un appel à l'imaginaire collectif

La Ville lance une initiative singulière, dont vous et les générations futures êtes les héros. Durant toute l'année 2024, des événements créatifs vous seront proposés pour imaginer ce que pourrait être la vie des Annemassiens en 2050. Au programme : des conférences, des ateliers grand public et des événements conviviaux, autour de 3 thématiques : la transformation écologique, la solidarité et la recherche d'une qualité de vie dynamique.

Pour commencer, participez aux « conférences du futur » les 3, 17 et 25 avril. Que vous soyez intéressé par l'un des thèmes ou simplement par l'avenir de votre quartier, venez questionner des intervenants passionnants. Ils seront dévoilés prochainement.

Dans un contexte de croissance rapide et de changements climatiques, cette initiative vise à créer des perspectives attrayantes pour l'avenir et à dessiner ensemble une boussole pour rassembler nos efforts et dynamiser la vie locale. Rejoignez l'aventure !



QUESTION D'HABITANT Je suis citoyen européen, puis-je voter à Annemasse ?

f KARL G.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU

Christian AEBISCHER,
*conseiller municipal délégué,
en charge de la sécurité
et de l'accessibilité, de la
réglementation générale
et du stationnement*

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 9 juin 2024 de 8h à 18h. Pour les personnes non inscrites sur les listes électorales, la date limite est fixée au 1^{er} mai pour une inscription par internet et au 3 mai en mairie d'Annemasse.

Les citoyens européens résidants à Annemasse peuvent s'inscrire et voter dans notre commune pour l'une des listes qui se présente en France. Pour cela, ils doivent attester par écrit qu'ils voteront uniquement en France et non dans le pays de leur nationalité.

L'inscription sur les listes électorales peut se faire en se présentant en mairie avec un document d'identité et un justificatif de domicile, par courrier ou par internet sur le site service-public.fr. Une fois inscrit, le nouvel électeur européen recevra, comme les électeurs français, une carte d'électeur qui lui indiquera son bureau de vote (un des 17 bureaux d'Annemasse). Le jour du vote (le 9 juin) l'électeur se présentera à son bureau de vote avec sa carte d'identité (d'un des pays de l'Union Européenne) et, de préférence aussi, sa carte d'électeur. Après contrôle, il pourra voter pour l'une des listes françaises.

L'électeur européen peut, lors de son inscription, demander à voter également pour les élections municipales qui auront lieu en 2026.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier mail facebook

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ ANNEMASSE VILLE D'AVENIRS

SOUTENONS LE CHANGEMENT DE NOTRE VILLE EN PÉRIODE DE TRAVAUX.

Une phase complexe d'aménagement de grande ampleur affecte l'ensemble du centre-ville avec les chantiers du tram, de l'extension de la piétonnisation et la modernisation des réseaux d'approvisionnement. Cette transformation profonde des espaces publics et de la vie urbaine à Annemasse est globalement perçue comme un changement positif, nécessaire, durable et porteur d'avenir. Même parmi les riverains commerçants et habitants. La Ville et Annemasse Agglo ont préparé au mieux cette phase, en dialogue constant avec les Annemassiens et les intérêts privés organisés, comme les commerçants. Ce dialogue, nous voulons qu'il se prolonge jusqu'à la complétude des espaces transformés.

Alors oui, chaque semaine de chantier apporte son lot d'aléas techniques, de surprises plus ou moins bonnes, de nécessité de revoir, encore et encore, le fonctionnement du ramassage des ordures ménagères, le réseau de transport en commun TAC, le déploiement de la signalétique temporaire, la sécurisation


d'un carrefour en particulier etc. Des petites erreurs sont commises, une consigne technique peut mal passer, une mise à jour de GPS peut se révéler erronée. La Ville et l'Agglo reconnaissent ne pas être infaillibles (!) et font preuve d'une grande réactivité pour corriger et modifier ces épiphénomènes, grâce à un suivi détaillé, au jour près, de l'avancement des chantiers.

Comme simple usager de la ville, on ne mesure pas ce qui se déroule sous nos yeux, le niveau de complexité et l'exigence de flexibilité pour réaliser ces aménagements. Les projets ambitieux d'une telle envergure, la coordination des calendriers, le nombre conséquents d'intervenants sur chaque site, sont bien sûr susceptibles de connaître un incident de parcours. Les procédures sont alors revues et tout est mis en œuvre pour qu'il ne se produise plus.

Quelques urbanistes de sofa et en pantoufles, des inspecteurs autoproclamés anti-travaux, des automobilistes en mal de boulevards défigurant le centre-ville, parfois dans le confort

relatif d'un anonymat procuré par les réseaux sociaux ou siégeant dans une opposition réactionnaire, déjà convaincus qu'Annemasse n'en vaut de toute façon pas la peine, s'en donnent à cœur joie contre les responsables des chantiers. Elus et ingénieurs sont frappés en ligne du même sceau de l'incompétence.

Nous souhaitons plutôt consacrer cette espace d'expression aux remerciements à tous nos concitoyens qui font preuve de compréhension et de patience. Cette bienveillance apaisée, nous la devons aux ouvriers qui refont nos rues à neuf, aux fonctionnaires qui ne comptent pas leurs heures au service du public, en gardant à l'esprit que la plupart d'entre eux n'ont pas la chance ni les moyens de vivre au centre-ville d'Annemasse.

Continuez à signaler ce que vous remarquez de problématique, à solliciter le médiateur de proximité (06.23.19.62.59) et les services municipaux sur des difficultés rencontrées, des marges d'amélioration. Participez, à tous les niveaux, aux changements des usages, des regards aussi, à l'élévation substantielle du 

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

GÉNÉRATIONS ANNEMASSE

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.

VOIE(X) D'ANNEMASSE

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.

ANNEMASSE RENOUVEAU

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.

niveau de civisme dans notre commune et plus généralement, par votre contribution personnelle, à l'amélioration de notre cadre de vie en commun.

Nous veillons particulièrement à ce que la vie continue au centre-ville et que son dynamisme commercial et culturel se poursuive. Continuez à soutenir le commerce de proximité. Pour cela, nous n'avons pas besoin de rentrer dans notre enseigne préférée à bord d'un véhicule. Cédons ces accès motorisés à ceux qui ne peuvent s'en passer : les personnes âgées en perte de mobilité qui ont besoin de voir leurs médecins, les services de secours, les personnes à mobilité réduite qui ne doivent pas slalomer entre les SUV en croisant les doigts pour que ça passe, simplement pour se rendre à la boulangerie ou à l'école.

UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE POUR LES CŒURS DE VILLE

Dans une tribune cosignée par notre Maire, l'association Villes de France alerte sur les difficultés rencontrées avec la disparition des enseignes d'habillement et de textile. En voici un extrait :

« Les projets d'embellissement, de végétalisation, de piétonisation, de rachats de locaux mais aussi de réhabilitation de logements portés par les Maires de Villes de France et les multiples partenaires de ce dispositif national ont permis de redonner un nouveau souffle à nos centres-villes.

[...]

Le maintien des commerces de qualité en centre-ville est devenu année après année, une politique publique pleine et entière dont les Maires se sont saisis en mobilisant, avec leurs équipes, des moyens importants.

[...]

La maîtrise du choix d'implantation de magasins reste essentielle pour garantir le dynamisme et la pluralité des commerces de nos cœurs de ville. De nouveaux outils permettant au Maire de valider l'installation de certains magasins en centre-ville, sans passer par la préemption des baux commerciaux, doivent être étudiés. Il en est de même pour le renforcement des instruments de contrôle qui doivent être plus contraignants (permis de construire, permis de louer/diviser). »
Annemasse s'inscrit dans ce volontarisme.

Nous avons plutôt tendance à tirer notre épingle du jeu, grâce au niveau d'emploi élevé dans la région et au salaire moyen dopé par le travail frontalier. Mais il n'est pas question de tomber dans une paresse économique. C'est pourquoi, n'ayant pas pu être lauréat lors de la première sélection du programme « Action cœur de ville », nous avons directement porté la candidature d'Annemasse auprès de la Ministre en charge de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Dans ce domaine comme dans tous les autres, la Ville se doit d'agir, mais elle a besoin d'un ensemble de partenaires, ici l'Etat, pour avoir les moyens de ses ambitions et renforcer l'efficacité de son action. Mobilisons-nous ensemble pour réussir cette transformation profonde du cœur de notre Agglo.

 *Annemasse Ville d'avenirS*
annemasseensemble@gmail.com




LE GRAND ANNEMASSE-BELLEGARDE

La course tant attendue par les cyclistes, professionnels ou amateurs, arrive ! Trois départs sont prévus avenue Jules Ferry : 9h pour les cyclotouristes, 11h pour la catégorie cadet U17 et 12h pour la course élite. La plus grande boucle fera 168 km avec 1 540 m de dénivelé. Les coureurs auront besoin de vos encouragements, alors venez nombreux au départ et à l'arrivée ! Les remises de prix auront lieu à 13h30 pour la section cadet et à 16h30 pour la section élite.

DIMANCHE 24 MARS | de 9 h à 17 h | Place des Marchés
veloclubannemasse.com | cyclosannemassiens.fr



LE FORUM DE L'EMPLOI : UNE OPPORTUNITÉ POUR TOUS !

Ce forum accueille chaque année une cinquantaine d'entreprises de tous secteurs confondus avec plus de 100 offres d'emplois à pourvoir. Une occasion à ne pas manquer pour les personnes qui recherchent un emploi ou qui veulent changer de secteur. Une vingtaine de partenaires comme la Mission Locale du Genevois, France Travail, la Cité des métiers et bien d'autres encore seront présents pour répondre à vos questions et vous orienter dans vos démarches.

JEUDI 4 AVRIL | de 9 h à 16 h | Ouvert à tous | Complexe Martin Luther King



THÉÂTRE : L'HISTOIRE D'UN DUDUK

Plongeant au cœur du génocide arménien de 1915, quatre femmes tracent les événements tragiques du premier génocide du XX^e siècle, guidées par le son du duduk, l'un des plus anciens instruments de musique à vent. Cette humble flûte accompagne les protagonistes dans les moments les plus poignants de leurs vies, symbolisant ainsi l'espoir et la transmission culturelle. La Fox Compagnie revient sur scène avec ce spectacle vibrant d'émotions où se mêlent musique, chant et danse.

MARDI 26 MARS | MERCREDI 27 MARS | 20 h |
Réservation : 04 50 43 24 24 |
Château Rouge | foxcompagnie.com



© Fox Compagnie



BOURSE AUX VÉLOS

Le printemps arrive ! C'est le moment de vendre votre ancien vélo et de trouver une nouvelle monture. Alors venez déposer votre deux-roues avant 9h30 place Libération et attendez que la vente soit ouverte pour faire des affaires.

SAMEDI 6 AVRIL | de 10 h à 19 h |
Place Libération |
facebook.com/veloclubannemasse



EN ROUTE POUR LES JEUX

Annemasse a le privilège d'accueillir le relai de la flamme olympique le dimanche 23 juin ! Pour vous mettre dans l'ambiance des jeux, un programme d'animations gratuites autour du sport vous sera proposé dès ce printemps. Prenez part à l'événement le 23 juin, journée internationale de l'olympisme, et devenez bénévole ! Plus d'informations sur annemasse.fr



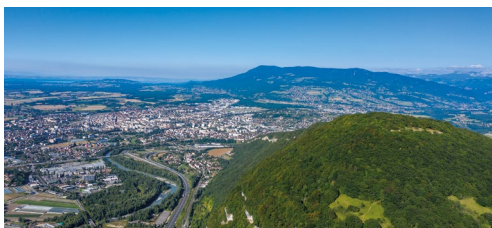
L'ÉCRITURE, UNE MANIÈRE DE S'EXPRIMER

La bibliothèque Pierre Goy propose trois dates autour du thème de l'écriture : la correspondance en littérature pour le jeudi évasion du 4 avril, un atelier écriture le 5 avril en début de soirée et l'écriture profane de retours scientifiques pour le jeudi évasion du 2 mai.

Gratuit | Sur inscription | 04 50 95 89 09 |
Bibliothèque Pierre Goy |
bibliotheque.annemasse@annemasse.fr



VISITE PANORAMIQUE DU SALÈVE



© Gilles Bertrand

Si vous connaissez les paysages du Salève, connaissez-vous son histoire ? Profitez d'une visite en alpage et en forêt où votre animateur vous racontera histoires et anecdotes sur le massif (temps de marche estimé à 1 h 30).

DIMANCHE 14 AVRIL
10 h | dès 8 ans | 8 € | Infos et réservation :
04 50 95 92 16 | Au Salève |
maisondusalève.com



À NOTER DANS VOS AGENDAS

La fête foraine se déroulera place des Marchés du 27 mars au 7 avril.



"FOOT DE RUE" : VENEZ ENCOURAGER LES JEUNES JOUEURS !

Samedi 20 avril 2024, l'ambiance s'annonce sportive et festive sur la place de l'Hôtel de Ville, qui accueillera pour la première fois l'événement « Foot De Rue ». Venez nombreux pour soutenir les équipes et participez aussi aux animations prévues dès le matin à la Maison Martin Luther King !

UN TOURNOI DE FOOT DE RUE ET DES ANIMATIONS

Une soixantaine de jeunes, âgés de 11 à 14 ans et résidant dans différents quartiers d'Annemasse (Perrier, Romagny, centre-ville...), ont participé aux qualifications en février. Samedi 20 avril 2024, quatre équipes se retrouveront sur la place de l'Hôtel de Ville lors de la finale du tournoi. Parents, amis des joueurs ainsi que tout Annemassien sont conviés dès 14 h pour encourager les jeunes sportifs, dans une ambiance festive et musicale. Les tournois seront ponctués d'animations : prestation de danse, de chant ou encore de boxe. Pour profiter pleinement de cette journée, rendez-vous aussi dès 9 h à la Maison Martin Luther King. Au programme : projection d'un court-métrage sur le vivre ensemble, rencontre avec le parrain de l'événement (l'ancien champion de boxe Jonathan Nacto) et la marraine (la basketteuse semi-professionnelle Manon Coquelin).

VOUS AUSSI, REJOIGNEZ L'ÉVÈNEMENT !

Venez soutenir et encourager les joueurs ou inscrivez-vous dès à présent auprès du service Jeunesse (J.5 Loisirs) pour participer à la prochaine édition. Bonne nouvelle : un tournoi pour les jeunes de 15 à 17 ans est prévu pour 2025 !

SAMEDI 20 AVRIL

De 9 h à 13 h à la Maison Martin Luther King | De 14 h à 19 h place de l'Hôtel de Ville. Pour toute information ou inscription préalable pour 2025 : contactez le J.5 Loisirs au 06 25 79 54 90, au 06 31 76 11 30 ou par mail : inscription.jeune@annemasse.fr



RÉVISEZ VOTRE VÉLO

Les ateliers vélos organisés par TAC Mobilités font leur grand retour ! Vous souhaitez ressortir votre vélo du garage ? C'est le moment idéal pour le faire réviser auprès du technicien présent tous les premiers mercredis du mois sur le parvis de la Gare de 15 h à 18 h. Gratuitement, il vérifiera l'état de votre vélo et fera les petites réparations.

TOUS LES PREMIERS MERCREDIS DU MOIS | de 15h à 18h | Gratuit, en libre accès | Parvis de la Gare | tac-mobilités.fr



CONSTELLATION ORDINAIRE #12 DU PARC



© Juliette Treillet

Jan Kopp aime à capter les moments infimes de notre existence, dans lesquels les êtres comme les objets échappent l'espace d'un court instant à leur destinée ou leur fonction. C'est dans cet intervalle que l'artiste construit son œuvre. Il réalise dans la véranda du centre d'art une sculpture constituée d'éléments et objets du quotidien récupérés à proximité du lieu et agencés ensemble sur place. Cette pièce s'adapte au volume et au contexte de la Villa du Parc et du jardin alentour.

JUSQU'AU 19 MAI | du mercredi au dimanche | de 14h à 18h | Entrée gratuite | Villa du Parc, centre d'art contemporain | villaduparc.org



DANSE : FROM ENGLAND WITH LOVE'

* *D'Angleterre avec amour*

La chorégraphie de Hofesh Shechter est un hommage pour son pays d'adoption. Il évoque le paradoxe de ce pays, généreux et introspectif, en conflit avec son histoire. Les interprètes nous entraînent dans leur quête d'identité et de connaissance de soi alors qu'ils sont aux prises avec un système de valeurs et de messages contradictoires. La chorégraphie mêle mouvements incisifs, énergiques, presque animalisés, accompagnés d'une musique qui participe pleinement à l'intensité émotionnelle du spectacle.

JEUDI 2 MAI | 19h30 | **VENDREDI 3 MAI** | 20h30 |
SAMEDI 4 MAI | 19h30 | Payant | dès 12 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net



COMPRENDRE POUR AGIR



La fédération des universités populaires Savoie Mont-Blanc promeut l'éducation populaire par le biais de conférences-débats et de rencontres. L'antenne d'Annemasse propose pour le mois d'avril :

MERCREDI 10 : Les béguines, des féministes avant l'heure ?

MERCREDI 17 : L'étude des charbons de bois archéologiques ouvre une fenêtre sur les forêts du passé

20h | Complexe Martin Luther King, salle 24/25 | upsavoie-mb.fr

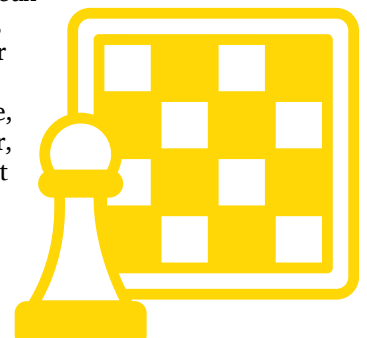


LA GRANDE FÊTE DU JEU

Participez à la toute première édition de ce temps fort où le jeu est à l'honneur et décliné sous toutes ses formes ! Que vous soyez seul, en famille, ou entre amis, vous trouverez forcément un jeu qui vous plaira. Il y en aura pour tous les goûts : jeux de société, jeux vidéo, escape game, échecs, réalité virtuelle, jeux autour de la science...

Un moment festif et ludique, intergénérationnel, où jouer, s'amuser et découvrir seront les maîtres-mots.

SAMEDI 27 AVRIL |
de 10h à 17h | Place de l'Hôtel
de Ville | 04 50 84 23 24 |
labulle@annemasse.fr





Vous allez en prendre de la graine !

Rendez-vous samedi 4 mai pour la 3^e édition du Village des DécouVertes, organisée par la Ville en partenariat avec le collectif Les Nuits de l'Éco. Ce même jour, les serres municipales vous ouvriront leurs portes. Une journée festive et gratuite, pour petits et grands, qui vous permettra de découvrir les initiatives locales durables, ainsi que les métiers de l'horticulture et de la propreté face aux enjeux du développement durable.

UN VILLAGE ÉCO-RESPONSABLE AU CŒUR DU PARC LA FANTASIA

Cette année, c'est le parc La Fantasia, verdoyant et tranquille, qui accueillera le Village des DécouVertes. Venez vous amuser, manger, assister à des conférences ou simplement vous détendre ! Vous pourrez rencontrer de nombreux acteurs éco-responsables du territoire et découvrir des initiatives locales et durables. Leur mission : semer autour d'eux les bons éco-gestes, pour faire germer des changements significatifs et cultiver ensemble un avenir plus durable et respectueux de la planète. Ce village, à l'ambiance chaleureuse et familiale, pourra compter sur la présence de tous les niveaux scolaires, notamment du conseil municipal des enfants. Vous pourrez vous y restaurer grâce à la présence d'un food truck de produits locaux et de saison. Des jeux de construction pour les enfants, de même qu'un stand de réalité virtuelle (proposé par La Bulle), permettront de sensibiliser le grand public de façon ludique au développement durable et à la transition écologique.

LES SERRES HORTICOLES OUVRENT LEURS PORTES

Depuis le parc, enfourchez votre vélo ou empruntez la liaison piétonne pour rejoindre le centre horticole, qui ouvrira ses portes ce même jour. Venez y admirer le fleurissement des serres municipales ! Les agents municipaux vous inviteront à découvrir le savoir-faire du service "Parcs et jardins maintenance voirie" : diversification de la palette végétale dans le cadre du label Villes et villages fleuris, gestion différenciée, intégration de la faune et de la flore, entretien, renouvellement du patrimoine paysager et végétal de la ville, ateliers voirie et propreté... Admirez le fleurissement des serres municipales et assistez à la remise des prix aux lauréats du concours Maisons fleuries ! Des ateliers vous offriront l'occasion de découvrir les projets phares des services, ou encore la gestion des ruchers municipaux.

*L'accès est gratuit et ouvert à tous.
Programme complet sur www.annemasse.fr
ou sur les pages Facebook des Nuits de l'Éco
et du Village des DécouVertes.*

HORAIRES

Village des DécouVertes
(parc La Fantasia) : 10h – 19h
Portes ouvertes du centre horticole
(rue du Brouaz) : 8h30 – 17h


8
ESPACES
THÉMATIQUES


UNE 15^{aine}
D'ANIMATIONS
PRÉVUES


UNE 30^{aine}
DE PARTENAIRES



Déborah Anthonioz, médaille d'argent et mental d'acier

À l'approche des Jeux olympiques 2024, nous avons rencontré Déborah Anthonioz, vice-championne de snowboardcross aux JO de Vancouver (2010). Originaire de Thonon-les-Bains, elle a été licenciée aux Gets puis à l'ASPTT d'Annemasse jusqu'à la fin de sa carrière d'athlète de haut niveau. Portrait d'une femme déterminée et persévérante.

« Durant mon enfance, j'ai entendu tous les jours que j'étais nulle et que je ne ferai jamais rien de ma vie ». Son parcours a souvent été semé d'obstacles et de chutes. En 20 ans de carrière, Déborah Anthonioz ne sait d'ailleurs pas très bien si elle a passé plus de temps sur un snowboard qu'en arrêt ou à l'hôpital : quadruple fracture du bassin, de l'épaule, du coude, d'une cervicale... « J'ai vécu 9 mois en fauteuil roulant. Les médecins ne savaient pas si j'allais pouvoir remarcher. »

Pendant ces moments difficiles, elle a pu compter sur le soutien du club omnisports ASPTT d'Annemasse. « Depuis, j'ai gardé un attachement particulier à Annemasse : ce club m'a soutenue, encouragée et était là quand j'en avais le plus besoin. »

DU FAUTEUIL ROULANT AUX JO DE VANCOUVER

Face à l'adversité, cette femme persévérante et résiliente garde un mental d'acier. « J'ai toujours accepté les risques de ce sport, car je voulais prouver que je pouvais aller jusqu'au bout de mes objectifs », affirme cette compétitrice au cœur bien accroché. Deux ans après sa chute, à 31 ans, elle devient vice-championne olympique de snowboardcross (2010) : « la plus belle

des victoires ». Déborah est restée très humble. À leurs débuts, son compagnon se souvient lui avoir demandé si elle pratiquait un sport... et reste marqué par sa réponse : « Oui, un petit peu », s'était contenté de répondre l'athlète, notamment quintuple championne de France et médaillée de bronze aux X-Games (2011).

DE NOUVEAU DÉFIS PASSIONNANTS

Aujourd'hui, cette snowbordeuse dynamique transmet sa passion au sein de l'école nationale de ski et d'alpinisme et du syndicat national des moniteurs de ski français. Pendant les vacances, elle enseigne à l'école de ski des Gets, la station où elle vit. « L'hiver, je suis à 100 à l'heure, 7 jours sur 7. » Si elle a un peu levé le pied cette année, c'est pour un nouveau défi : l'ouverture d'un restaurant avec son compagnon, le chef étoilé Yohann David. « Lorsqu'elle entreprend quelque chose, elle le mène jusqu'au bout, par son courage, son travail et sa ténacité, confie-t-il. Je suis admiratif à 1000 % et très fier d'elle et de ses prouesses, comme sa famille et ses amis. »

↳ Déborah Anthonioz est la marraine de l'édition 2024 des Annemassadeurs. Rendez-vous le 15 mars, dès 18h30, à Château Rouge !